



C.C.A.S. de Férim

DELIBERATION

-01-25-

Séance du 4 mars 2025

Le 4 mars 2025 à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Férim s'est réuni sous la présidence de M Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 8 février 2025.

Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : Michel PEDERENCINO, Henri DAZIN, Jean-Claude BERNARD, Jean-Marc CANDELIER, Jean-Luc VANDENBEUCK, Annie GENART, Rémi BOLDO, Audrey MELONI, Priscilla LEGRAND, Thérèse LEBLOND, Cathy DELOFFRE, Séverine DOLIN
Représentée : Pauline CANVA (pouvoir à Priscilla LEGRAND)
Secrétaire : Priscilla LEGRAND

Adoption du Compte Financier Unique 2024

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré par Jean-Luc VANDENBEUCK ;
Après s'être fait présenter le compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0 €	0,00 €
Dépenses	1 322,75 €	0 €
Résultat 2024	-1 322.75 €	
Résultat 2023	5 068 €	0 €
Résultat d'ensemble du budget principal à la clôture	3 745,25 €	

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

CONSTATE

- Pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

VOTE ET ARRÊTE

- Les résultats définitifs

Ainsi délibéré,

Le Président du CCAS,
Michel PEDERENCINO